

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 avril 2014

CRÉATION DE SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE À OPÉRATION UNIQUE - (N° 1630)

Adopté

AMENDEMENT

N° CL13

présenté par
M. Binet, rapporteur

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 10, remplacer le mot : « sièges » par le mot : « siège » et le mot : « membres » par le mot : « membre »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.